

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

<i>N° Marché :</i>					<i>N° Avenant :</i>		<i>Code Ministère :</i>			<i>Service Exécutant :</i>		<i>Domaine d'Activité :</i>	
					0	0	4	7	0	71	1L	97	13

ACTE D'ENGAGEMENT

DAF_2021_000526

**MARCHÉ PUBLIC PASSE SELON LA PROCEDURE
FORMALISÉE**

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE R2124-1 ET SUIVANTS
DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Maître de l'ouvrage

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES

Objet du marché

Accords-cadres à marchés subséquents portant sur l'exécution de mandat de maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, juridique, financier et technique pour les opérations de réhabilitation de bâtiments d'hébergement de l'établissement du service d'infrastructure de la Défense d'Ile-de-France.

Annexe 1 : Désignation des personnes physiques responsables du suivi technique, juridique et financier des opérations

Annexe 2 : Décomposition du % de rémunération du mandataire par parties techniques

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT

(page à remplir uniquement en cas de contractant unique)

Je soussigné,

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

A compléter, au choix, selon la nature de l'opérateur économique :

Agissant en mon nom personnel domicilié à :

Téléphone :

Adresse e-mail :

OU

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

Au capital de :

Ayant son siège social à :

Adresse de l'établissement exécutant les prestations (si différente) :

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCP), **DAF_2021_000526** et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents,

certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 et suivants du Code de la commande publique, je m'engage, sur la base de mon offre sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

Mon offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres, fixée par le Règlement de la consultation, ou à compter de la date de remise de la nouvelle offre en cas de négociation.

(page à remplir uniquement en cas de groupement)

Nous soussigné(e)s,

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....
.....

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....
.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....
.....

Adresse de l'établissement exécutant les prestations (si différente) :

.....
.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

L'entreprise

agissant en tant que

- mandataire solidaire du groupement conjoint

- mandataire du groupement solidaire

pour l'ensemble des opérateurs économiques groupés qui ont signé la lettre de candidature relative au présent marché.

En cas de groupement conjoint, le **mandataire est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

ET

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....
.....

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....
.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....
.....

Adresse de l'établissement exécutant les prestations (si différente) :

.....
.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

ET

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....
.....

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....
.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....
.....

Adresse de l'établissement exécutant les prestations (si différente) :

.....
.....
Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

ET

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....
.....
Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....
.....
Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....
.....
Adresse de l'établissement exécutant les prestations (si différente) :

.....
.....
Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCP), **DAF_2021_000526** et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 et suivants du Code de la commande publique, nous nous engageons sur la base de l'offre du groupement sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre du groupement ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres, fixée par le Règlement de la consultation, ou à compter de la date de remise de la nouvelle offre en cas de négociation.

ARTICLE 2 - PRIX

2-1. Définition des prestations

Le présent accord cadre fait l'objet de prestations commandées par l'émission de marchés subséquents.

Les modalités de conclusion des marchés subséquents sont fixées à l'article 8 du CCP (AC).

2-2. Montant de l'offre

L'accord-cadre est passé sans minimum ni maximum.

Les prix du marché et leurs modalités de détermination figurent à l'article 11 du CCP (AC).

Dans le cadre de la conclusion d'un marché subséquent, la rémunération du mandataire est établie sur la base des pourcentages de rémunération de chaque partie technique arrêtés en annexe 2. Ces pourcentages de rémunération sont appliqués au montant HT des prestations nécessaires à la réalisation de l'opération objet du marché. Le montant prévisionnel HT de l'opération figure dans le programme de l'opération annexé au CCP du marché subséquent.

Les pourcentages de rémunération appliqués par le mandataire lors de la soumission à un marché subséquent ne peuvent excéder les pourcentages de rémunération fixés à l'annexe 2.

2.3. Modalités de rémunération

Ces modalités sont fixées à l'article 12.2 et 12.3 du CCP (AC)

ARTICLE 3 - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Le nantissement éventuel de chaque marché subséquent par le titulaire, et ses éventuels sous-traitants, se fera dans les conditions prévues aux articles R2191-45 à R2191-63 du code de la commande publique.

ARTICLE 4 – DUREE DE L’ACCORD CADRE ET DELAIS

La période initiale commencera à compter de la notification du marché pour une durée de (2) ans.

Le marché est ensuite reconduit tacitement deux (2) fois un (1) an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre (4) ans ((2 +1+ 1).

Les conditions de reconduction sont indiquées à l’article 5.3.1 du CCP (AC).

Les délais d’exécution des différents jalons définis à l’article 9.3.1 du CCP (AC) seront fixés dans les marchés subséquents.

ARTICLE 5 - PAIEMENTS

Les modalités du règlement des acomptes du marché de mandat sont spécifiées à l'article 12.2 et 12.3 du CCP (AC).

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du/des compte(s) faisant l’objet du/des relevé(s) d’identité bancaire transmis à l’appui de l’offre.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement, en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Relevé d’identité bancaire à joindre obligatoirement par chacun des cotraitants.

ARTICLE 6 - AVANCE

Sous réserve que le montant du marché ou du lot soit supérieur à 50 000 euros HT et sa durée d’exécution supérieure à deux (2) mois, **(cocher la case correspondante)**

l'opérateur économique désigné ci-après :

refuse de percevoir l'avance prévue à l'article R.2191-3 du Code de la commande publique

ou

les opérateurs économiques désignés ci-après *:

refuse(nt) de percevoir l'avance prévue à l'article R.2191-3 du Code de la commande publique

** En cas de groupement, lister tous les opérateurs refusant le bénéfice de l'avance. A défaut d'avoir expressément refusé le bénéfice de cette avance, celle-ci leur sera versée automatiquement, sur la base de la répartition des paiements jointe au présent acte d'engagement.*

Signature de l'acte d'engagement par l'opérateur économique

Fait en un seul original,

A....., le.....

*Cachet et signature
précédés de la mention
manuscrite :*

« lu et approuvé »

Visa

Visa n°

Acceptation de l'offre par le Représentant du pouvoir adjudicateur

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

A , le.....